



**Centre de Recherche et de Documentation (CRD)
de l'École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES)**

NOTE D'ÉCLAIRAGE DU CRD/EIFORCES

N° 002-Mars 2022

La paix et la sécurité, enjeu de fond du sixième sommet Afrique – Union Européenne du 17 au 18 février 2022

L'agenda diplomatique international a été récemment marqué par de nombreuses rencontres imposées par une actualité faite de tensions et de concertations entre les nations. C'est dans ce contexte que s'est tenu à Bruxelles le sixième sommet Union Africaine (UA) – Union Européenne (UE). Pendant deux jours, près de 80 Chefs d'État et de Gouvernement africains et européens ont échangé sur une variété de sujets en rapport avec le partenariat stratégique entre les deux continents. L'objectif affiché de cette rencontre multilatérale était « de consolider un partenariat renouvelé pour la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et inscrit dans la durée et la prospérité pour les citoyens et les générations futures, en réunissant les peuples, les régions et les organisations » des deux Unions.

L'actualité des questions de paix et de sécurité à travers le monde a imposé la tenue d'une réunion informelle des dirigeants membres du Conseil de l'Union Européenne

sur l'évolution de la crise russo - ukrainienne avant l'ouverture du sommet. Par ailleurs, la rencontre de Bruxelles s'est ouverte alors qu'une recrudescence des changements et tentatives de changements anticonstitutionnels de Gouvernement en Afrique est perceptible (Burkina Faso, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Soudan, Tchad, Tunisie). De même, la résurgence du terrorisme islamiste met à mal la stabilité des États sahéliens, ainsi que leurs rapports avec leurs partenaires militaires européens. Par ailleurs, les menaces sécuritaires sont de plus en plus transnationales et complexes, comme la criminalité transfrontalière, les cyberattaques et les attaques hybrides, et nécessitent des solutions globales et concertées.

Aussi, le sommet s'est tenu dans un contexte de défiance vis-à-vis de l'influence européenne en Afrique, de volonté des Gouvernements africains de diversifier davantage leurs partenaires et d'offensives diplomatiques, militaires ou économiques des

nations non européennes. C'est le cas de la relation Russie - Afrique relancée au sommet de Sotchi des 23-24 octobre 2019, mais aussi de la percée russe au Mali et en République centrafricaine ; c'est le cas du partenariat Chine-Afrique lancé en 2000 et qui a abouti au 8^e forum sur la coopération sino-africaine à Dakar les 29 et 30 novembre 2021 ; c'est également le cas de la relation Turquie - Afrique exprimée au sommet d'Istanbul les 16 et 18 décembre 2021.

La déclaration conjointe publiée à l'issue de la récente rencontre Union africaine-Union européenne tenue à Bruxelles porte sur *une vision commune pour 2030*¹. Elle entend donner le ton à un renouveau des relations entre les deux unions, avec un point d'honneur sur la coopération en matière de paix et de sécurité.

La paix et la sécurité au cœur des relations Afrique - Europe

Au fil des sommets Union Européenne - Union Africaine entamés au Caire en 2000, la paix et la sécurité se sont imposées comme l'un des huit domaines d'action prioritaire de la stratégie conjointe entre l'Afrique et l'Europe. Le douloureux passé partagé par les nations de ces deux continents et leur voisinage rendent à cet effet interdépendantes leurs postures géopolitiques et stratégiques. De plus, le caractère global des menaces à la sécurité que constituent le terrorisme et la criminalité transfrontalière notamment, accentue leur impact sur la stabilité des États et impose par conséquent un partenariat actif entre ces deux regroupements d'États.

L'assistance européenne se matérialise par l'existence en 2022 de dix missions et opérations civiles et militaires en Afrique (Libye, Mali, Niger, République centrafricaine et Somalie) dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune européenne (PSDC). Elle revêt également un volet financier substantiel : en 2020, l'Union Européenne avait déjà apporté une contribution de 253,6 millions d'Euros à la force conjointe G5 Sahel pour lutter contre le terrorisme et pour améliorer la sécurité régionale. Elle a également financé la Facilité de soutien à la Paix pour l'Afrique (FAP) à hauteur de 3,5 milliards d'euros.

Le cinquième sommet tenu à Abidjan les 29 et 30 novembre 2017 avait ainsi permis à leurs dirigeants de réaffirmer : « la nécessité de renforcer les relations entre l'UA et l'UE et de convenir du principe d'élaboration, dans les plus brefs délais, d'un document-cadre qui permettra de renforcer leur partenariat en matière de paix et de sécurité en tenant compte de la complexité de ces menaces et du besoin de s'attaquer à leurs causes profondes »².

Durant l'entracte entre les sommets d'Abidjan (2017) et de Bruxelles (2022), cette volonté de convergence de vues entre Africains et Européens s'est heurtée contre l'évolution de la philosophie de l'Union européenne en matière d'assistance militaire. Depuis le 22 mars 2021 en effet, la FAP a cédé la place à la nouvelle Facilité Européenne pour la Paix (FEP). Créée en 2004, la FAP ambitionnait de renforcer les capacités institutionnelles du continent dans le secteur

¹ Sixième sommet Union européenne - Union africaine, *Déclaration finale : une vision commune pour 2030*, URL : <https://www.consilium.europa.eu/media/54411/final-declaration-fr.pdf>, consulté le 12/03/2022 à 21h28.

² Cinquième sommet Union africaine - Union européenne, *Déclaration : investir dans la jeunesse pour*

une croissance inclusive accélérée et le développement durable, URL : https://www.consilium.europa.eu/media/54379/33573-pr-sc21052_f_-_final_decl_5th_au-eu_summit.pdf, consulté le 15/03/2022 à 21h06.

du maintien et du rétablissement de la paix. Elle prenait en charge les opérations multilatérales de paix menées par des organisations régionales, sous l'égide de l'Union Africaine. Ses activités s'étendaient aux actions civiles comme le financement des institutions de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS)³, de l'aide à la médiation et des activités militaires non opérationnelles visant à soutenir la paix.

La FEP quant à elle est destinée à devenir un outil à travers lequel l'Union Européenne financera les activités militaires à caractère opérationnel qu'elle pourrait soit entreprendre directement, soit soutenir indirectement. Elle pourra ainsi lui permettre de fournir des équipements militaires à ses partenaires, y compris des équipements létaux, d'appuyer militairement un seul État ou une seule organisation régionale dans le cadre d'une coopération bilatérale et d'étendre son action au-delà de l'Afrique. Grâce à l'augmentation envisagée du budget destiné à l'assistance militaire européenne, la FEP disposera *a priori* d'une enveloppe proche des 715 millions d'euros par an. La création de la FEP consacre également une séparation des compétences de coopération militaro-opérationnelle qui seront dévolues au Conseil de l'Union européenne et des compétences de coopération civile dévolues à la Commission européenne.

Cette évolution philosophique et institutionnelle s'est faite exclusivement dans le cadre des discussions intra-européennes. Elle n'a donc pas manqué de susciter des réactions au sein de l'opinion publique africaine⁴. Celles-ci portent sur deux aspects

en particulier : la centralité de l'Union Africaine dans le dispositif d'assistance militaire européenne en Afrique et la prévisibilité des engagements financiers de l'Union Européenne en faveur des opérations de paix sous l'égide de l'Union Africaine. Dans le premier cas, celle-ci pourrait être partiellement remise en cause avec la mise en œuvre de la FEP dans la mesure où cet outil ouvre la voie à des actions bilatérales ou régionales des pays de l'Union Européenne en se passant éventuellement du sceau de l'Union Africaine. Dans le deuxième cas, il existe depuis 2017 (avec la diminution subite de sa contribution financière à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)) la crainte que l'Union Européenne diminue de manière unilatérale et inattendue ses engagements financiers, sous le prétexte de réduire la dépendance de ces opérations de l'aide extérieure et de pousser les pays africains à s'engager davantage pour garantir la viabilité de ces opérations africaines.

L'annonce, quelques heures avant l'ouverture du sommet, du retrait des opérations françaises Barkhane et Takuba du Mali a accru les motifs d'inquiétudes sécuritaires dans la région du Sahel. Au-delà des conséquences directes de ce retrait, l'incertitude porte à présent sur la pérennité des autres missions soutenues par les pays européens dans ce pays en proie au djihadisme, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dont le mandat expire le 30 juin 2022 et la Mission de formation de l'Union

³ A. Sarjoh Bah, E. Choge-Nyangoro, S. Dersso, B. Mofya et T. Murithi, *The African Peace and Security Architecture: a Handbook*, Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et African Union (AU), 2014, URL: <http://library.fes.de/pdf->

files/bueros/aethiopen/10779.pdf, 13/03/2022 à 12h42.

⁴ F. Santopinto, « La nouvelle Facilité européenne pour la paix : réactions africaines », Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, novembre 2021.

Européenne au Mali (EUTM Mali) dont le mandat expire en mai 2024.

L'ambition de ce 6^e sommet UA-UE est donc d'apaiser les craintes suscitées par les récents développements institutionnels et opérationnels. Il s'agit aussi de renouveler et de renforcer la coopération pour la paix et la sécurité dans le cadre de l'AAPS, et conformément au protocole d'accord UA-UE sur la paix, la sécurité et la gouvernance de 2018. Cet instrument était conçu pour lutter contre l'instabilité, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, en s'attaquant aux causes profondes des conflits et en abordant le cycle d'un conflit dans son ensemble au moyen de l'approche intégrée.

Les deux Unions se sont engagées à continuer à appuyer les opérations de soutien de la paix sous conduite africaine, et les discussions en cours sur l'utilisation des contributions déterminées par les Nations Unies pour les opérations autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que la mise en œuvre, dans ce contexte, du cadre de conformité aux droits de l'homme de l'Union Africaine. Elles comptent également intensifier leur coopération en matière de sécurité, y compris dans le domaine de la cybersécurité, et à continuer de promouvoir l'État de droit et le respect des droits de l'homme ainsi que du droit international humanitaire dans une approche multilatérale.

Au-delà de la paix et de la sécurité, la consolidation d'un partenariat stratégique en quête de résultats tangibles

L'une des idées persistantes depuis la préparation du sommet porte sur le besoin

d'aboutir enfin à des résultats tangibles pour dépasser une « convergence euro-africaine déclaratoire ». Il existe pour l'heure, d'après le Président de la Commission de l'Union Africaine, un « vrai décalage entre les formulations discursives et les retombées factuelles, pratiques, transformatrices du réel » de cette convergence entre l'Europe et l'Afrique⁵. La hiérarchie des priorités est ainsi tiraillée entre les besoins des Africains, celle d'accéder aux financements pour la croissance de leurs économies par exemple, et l'intérêt des Européens de veiller à la prise en compte des modèles politiques et écologiques dans les projets et programmes qu'ils accompagnent. Au demeurant, l'option africaine consiste à privilégier la mise en œuvre efficace et efficiente des projets actuels tandis que les vues européennes favorisent davantage la définition de nouveaux programmes. La distension des rapports entre l'Europe et l'Afrique est aggravée par les divergences sur la place de l'Afrique au sein des instances multilatérales et dans les circuits commerciaux, sur la justice internationale et sur les mobilités internationales notamment. Les promesses égrenées dans la déclaration conjointe se veulent donc rassurantes.

Sur l'accès juste et équitable aux vaccins et plus largement aux médicaments par exemple, le sommet a été l'occasion pour l'Union Européenne de réaffirmer sa détermination à fournir à l'Afrique au moins 450 millions de doses de vaccin d'ici la mi-2022. Prenant en compte les effets macroéconomiques défavorables de la crise de la Covid-19 principalement sur le continent, les participants ont également

⁵ Discours de Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, Sixième sommet Afrique-Union européenne, 17-18 février 2022.

affiché leur soutien au cadre commun pour le traitement de la dette au-delà des initiatives de suspension du service de la dette. L'une des principales annonces du sommet est l'orientation vers l'Afrique de la moitié des investissements mobilisés par l'Union Européenne dans sa stratégie "Global Gateway"⁶. Ce paquet d'investissements d'au moins 150 milliards d'euros est destiné à soutenir la *vision commune 2030* de l'Union européenne et de l'Union africaine ainsi que l'*Agenda 2063* de l'Union africaine⁷. Sur l'épineuse question des migrations africaines vers l'Europe, la coopération euro-africaine devrait porter au cours des prochaines années sur l'invention de solutions durables pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants vulnérables en quête de protection internationale. Elle devrait aussi voir les travaux de la Task Force tripartite UA-UE-ONU⁸ être relancés. Sur l'importance du multilatéralisme dans l'environnement international tourmenté que traverse le monde, Européens et Africains se sont engagés à travailler à « l'adoption de positions plus convergentes dans les enceintes multilatérales afin de réduire les inégalités mondiales, de renforcer la solidarité, de promouvoir la coopération internationale, de lutter contre le changement climatique et de l'atténuer, et d'améliorer la fourniture de "biens publics mondiaux" ».

⁶ La stratégie "Global Gateway" de la Commission européenne et du haut représentant de l'UE est une nouvelle stratégie européenne visant à développer des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier. Elle constitue la contribution de l'Union européenne à la réduction du déficit d'investissement mondial. L'ambition de l'Équipe Europe (institutions et États membres de l'Union) est

Pour conclure, il apparaît que les quelques années qui nous séparent de la tenue du prochain sommet seront décisives pour porter un jugement sur l'efficacité, la sincérité et la portée du dialogue euro-africain. Au-delà de la vision des gouvernements, la jeunesse, les intellectuels et la société civile en Afrique attendent plus de la concrétisation des promesses faites lors du sommet de Bruxelles.

Équipe technique et scientifique

Superviseur général : Général de Brigade André Patrice BITOTE, Directeur Général de l'EIFORCES ;

Superviseur général adjoint : Commissaire Divisionnaire THOM Cécile OYONO, Directeur Général Adjoint de l'EIFORCES ;

Coordination scientifique : Commissaire Divisionnaire, Docteur PASSO SONBANG Elie, Chef du Centre de Recherche et de Documentation de l'EIFORCES ;

Coordination technique : Commissaire de Police Principal, TCHUENDEM SIMO Rosyne Arlette, Epse NOUNKOUA, Chef des Laboratoires de Recherche du Centre de Recherche et de Documentation de l'EIFORCES ;

Collaboration

- Pr. POKAM KAMDEM Williams, enseignant-chercheur à l'Université de Dschang ;
- M. NJIFON Josué, Chef service traduction et interprétariat de l'EIFORCES.

entre 2021 et 2027 de mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements dans ces secteurs.

⁷ Union africaine, *Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons*, URL : https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_fr.pdf, consulté le 13/03/2022 à 09h52.

⁸ Ce groupe de travail a été mis en place par l'UA, l'UE et les Nations Unies en 2017 dans le but de sauver et de protéger la vie des migrants et des réfugiés le long des routes migratoires, et en particulier en Libye.